

nement fédéral en matière de secours directs. Je signalerai le fait, bien connu de tous, que le chômage actuel diffère absolument de celui d'il y a vingt ou trente ans. De nos jours le chômage n'est pas essentiellement dû à des causes de nature locale. Il se peut qu'il y ait encore un peu de chômage attribuable à l'incapacité, au manque d'initiative, à la paresse et ainsi de suite, mais, ainsi que nous nous en rendons tous compte, le chômage qui sévit actuellement est en très grande partie dû à des causes générales, de caractère national et même mondial. Au dire de l'honorable préopinant, si la situation s'est améliorée, cela est dû à l'initiative du gouvernement libéral; mais tout ce qui se rapporte au malaise économique est attribuable, d'après lui, à ce qui se fait aux États-Unis, ou à quelque autre cause. Il faudrait à mon sens, que nous cessions de rechercher des avantages politiques. Quel que soit le parti au pouvoir, le gouvernement aura de la difficulté à résoudre le problème actuel du chômage.

Je n'ai pas l'intention de consigner au hansard une abondante documentation statistique. Je conseillerai aux honorables députés de se reporter aux exposés soumis par la province du Manitoba ou par ma propre ville de Winnipeg. Nous n'avons nul besoin, je crois, d'examiner les raisons que font valoir les autres provinces. La situation qui existe dans ma province, et particulièrement dans la ville de Winnipeg où j'habite, est presque désespérée, mais je ne fais pas un plaidoyer au seul point de vue local, car notre cas est plus ou moins semblable à celui de tout le reste du Canada, bien que, à n'en pas douter, l'Ouest soit plus gravement atteint. Je dirai que les difficultés actuelles sont attribuables, dans une bonne mesure, au tarif douanier et à la politique commerciale de notre pays, et j'ajouterai que, n'en déplaise au parti libéral, le tarif n'a pas sensiblement changé sous le régime libéral. Les difficultés sont attribuables à la politique financière, dont le présent gouvernement fédéral porte la principale responsabilité, ainsi qu'à notre politique étrangère. Et puisqu'un grand nombre de nos gens chôment à cause de la politique du gouvernement fédéral, peu importe qu'il s'agisse d'une administration conservatrice ou libérale, mais le moins que le gouvernement fédéral puisse faire, c'est de parer aux conséquences de cette politique. Voilà la raison qui nous fait appuyer cette motion.

Cette année, monsieur l'Orateur, peut-être plus que jamais depuis que siége au Parlement, je suis presque obsédé par l'idée de la futilité de tout ce que nous faisons, et par un sentiment d'amère déception. Je remarque autour de moi, dans cette assemblée, plusieurs

[M. Woodsworth.]

honorables députés avec qui j'ai lié connaissance au cours des années que j'ai passées ici. Ce sont de magnifiques types d'hommes, généreux, prévenants et généralement intelligents. Et cependant voilà le problème auquel nous avons à faire face d'une année à l'autre. Pendant près de dix ans, il a pris des proportions assez graves. Que faisons-nous pour le résoudre? Nous l'ajournons de mois en mois, d'année en année. Il me faut faire appel à tout mon courage pour en parler cette année devant la Chambre. Il y a environ 70 députés à leurs sièges. Je ne dis pas que c'est perdre son temps que d'adresser la parole à soixante-dix personnes mais à quoi sert de parler? Quelqu'un peut présenter les meilleurs arguments possible; il peut consigner au hansard des tas de statistiques, mais à quoi bon?

Le Gouvernement est assuré d'une énorme majorité et rien ne peut l'empêcher de voir aux besoins du peuple—absolument rien. Je lui reproche cependant, d'une façon générale, d'avoir fait bien peu de choses depuis trois ans qu'il est élu—bien peu de choses. A quoi se résume le programme que le Gouvernement nous présente cette session? Le principal article, en ce qui concerne la masse du peuple, est l'assurance-chômage. Mais s'imagine-t-on que ce projet va être adopté? Même s'il l'était, il ne toucherait que bien légèrement au problème du chômage.

Voilà la situation qui se présente. Le Gouvernement a une énorme majorité et cependant il ne fait presque rien. Bien plus, il se sert de sa majorité pour empêcher que des mesures ne soient présentées à la Chambre. Qu'est-il arrivé? Il y a eu un vote sur l'Adresse en réponse au discours du trône et depuis ce temps-là, il n'y en pas eu d'autre. Le Gouvernement a adopté comme tactique, qu'il s'agisse d'une question de beaucoup ou de peu d'importance, de proposer l'ajournement du débat si la question est embarrassante et qu'un vote pourrait le gêner, ou alors de laisser le débat s'éteindre de lui-même. Je suppose que c'est le sort qui est réservé à la résolution que nous étudions actuellement comme à presque toutes les autres résolutions que des honorables députés pourront présenter au cours de cette session. Il s'ensuit qu'un grand nombre de résolutions que certains d'entre nous considéreraient comme importantes sont mises au rancart. Je me soucierais peu que les résolutions présentées par de simples députés soient mises au rancart si le Gouvernement faisait quelque chose à ce sujet mais ce n'est pas le cas. Il est temps, je crois, que le pays se rende compte que ce Gouvernement n'est non seulement pas en mesure de faire quelque chose mais qu'il a recours à une certaine politique de silence qui empêche le Parlement d'être la tribune publique qu'il devrait être.